

La tension financière qui en résulte pour les provinces, les répercussions formidables des taux élevés d'intérêt et le manque d'argent pour les travaux publics ont posé pour cet échelon de gouvernement des problèmes bien pires qu'à l'échelon fédéral. Voilà pourquoi, dans la conjoncture actuelle, il est clair que ce sont les gouvernements provinciaux que les taux de chômage réels préoccupent le plus car ils n'ont pu entreprendre nombre de projets portant sur l'aménagement d'égouts, la lutte contre la pollution, l'agrandissement et la construction d'hôpitaux et d'écoles et également parce que le chômage a eu accessoirement pour effet de majorer les dépenses d'assistance sociale tant pour les gouvernements provinciaux que pour les municipalités. Les programmes de bien-être coûtent fort cher à ces dernières à présent. En 1970, par suite du taux élevé de chômage, les municipalités ont dépensé au total 275 millions de dollars pour financer les dépenses de bien-être contre 213 millions en 1969. Cela représente une augmentation de 23 p. 100. Voilà pourquoi le milieu économique, les gouvernements provinciaux et les municipalités ont perdu confiance dans le gouvernement.

Ce dernier est chargé d'administrer les affaires du pays et de lancer les politiques économiques et fiscales qu'il juge appropriées. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous adresser au gouvernement pour lui signaler les recommandations que nous essayons de présenter parce que nous estimons qu'elles pourraient servir à améliorer la situation. Voilà pourquoi on a proposé la motion à l'étude. Nous parlons, je crois, au nom de la grande majorité des Canadiens: ils savent que la situation est critique, ils en connaissent les réalités.

Des voix: Bravo!

M. Thompson: Les deux derniers jours du débat sur le budget ont été consacrés au chômage. Permettez-moi de mentionner ici un ou deux points pour souligner qu'il s'agit encore du problème le plus grave à l'heure actuelle. Si nous pouvions croire le gouvernement et le premier ministre lorsqu'ils prétendent qu'il s'agit simplement d'une situation saisonnière, que l'hiver a été pénible et rigoureux, que d'autres facteurs ont contribué à la situation et qu'avec l'arrivée du printemps dans un mois, le chômage fléchira rapidement, peut-être serions-nous moins inquiets. Pour ma part, je m'inquiète parce que la nouvelle orientation financière n'a guère eu d'effets. On a injecté plus d'argent dans l'économie, sans grand résultats: en somme, quelques gouttes d'eau sur l'éponge. On ne dispose pas d'assez d'argent pour stimuler l'expansion du pays. Le même chômage persiste encore.

Il est vrai que le chômage diminuera légèrement au printemps et à l'été; pourtant le chômage chez les étudiants indique que le niveau du chômage cette année ne tombera pas au niveau atteint l'an dernier ou les années précédentes. Je ne m'inquiète pas tellement de ce qui surviendra au printemps et à l'été. Naturellement, nous devons nous soucier des étudiants diplômés qui ne pourront trouver du travail. Je m'inquiète davantage de ce qui arrivera l'automne et l'hiver prochains; c'est alors que se feront sentir les véritables répercussions des politiques actuelles. Nous avons prévenu le gouvernement de la situation dans l'espoir qu'il prendrait encore d'au-

[M. Thompson.]

tres mesures pour la corriger. A mon avis, le gouvernement doit songer à réduire le chômage à un niveau plus raisonnable. Je mentionne cela parce que c'est une condition préalable à la justice sociale. Trop de nos jeunes sont en chômage; trop ne peuvent trouver d'emploi l'été ou après avoir quitté l'université. Ceux qui ont terminé leurs études s'attendent à trouver du travail et le voudraient bien; en ne leur permettant pas de travailler, nous mineons leur foi dans l'avenir du pays et dans l'aptitude du gouvernement, responsable dans ce domaine, à remplir ses promesses, ce à quoi ils sont en droit de s'attendre au Canada.

Comment pouvons-nous espérer que nos jeunes gens aient confiance dans un pays qui ne peut leur fournir les moyens de gagner leur vie et qui les oblige à vivre de l'assistance publique? Un tel état de choses ne saurait encourager l'esprit d'initiative et d'entreprise, ainsi que l'épanouissement des aptitudes de nos jeunes. Le pays a besoin de ces talents. Il est grand temps que le gouvernement adapte ses politiques à la conjoncture. Afin de réaliser le plein emploi—je sais qu'il est impossible de trouver du travail pour tous les membres de la population active à cause de notre climat, des inégalités régionales et des distances, mais j'entends que pas plus de 2 p. 100 de notre population active ne doit être en chômage—il faudra d'ici 1975 créer de 1.3 à 1.4 million de nouveaux emplois. Comme l'a démontré le Conseil économique du Canada, notre rendement est inférieur à la moyenne. Comment alors pouvons-nous escompter obtenir à temps les emplois nécessaires? En 1970, l'emploi chez nous a augmenté de 1.3 p. 100, le taux le plus bas depuis 1950.

Des voix: Honte!

M. Thompson: Ce sont là des chiffres qu'on ne saurait rationaliser en partant de «taux désaisonnalisés».

Monsieur l'Orateur, je voudrais parler quelques minutes de notre croissance économique. Je crois que si l'on n'arrive pas à faire croître notre économie et à faire augmenter régulièrement, tous les ans, notre produit national brut, nous n'aurons pas assez d'emplois pour les Canadiens. Dans ma province d'Alberta, il y a des milliers de puits de pétrole. Nous nous félicitons de posséder cette immense réserve d'or noir. Or, nous avons appris avec beaucoup d'intérêt, dans les journaux d'aujourd'hui, qu'à la suite d'un accord conclu par les compagnies pétrolières et les pays du Moyen-Orient, les prix du pétrole vont peut-être augmenter. Cet accord qui, pour le moment, concerne les marchés d'Europe et une partie de notre littoral de l'Est, va entraîner une augmentation de prix. A mon avis, bien que ces prix n'aient pas augmenté depuis plusieurs années et bien que les pays du Moyen-Orient aient été tout à fait justifiés, à mon avis, de demander davantage pour leur pétrole, cet accord va certainement avoir des répercussions considérables sur l'industrie du pétrole de notre pays. On a dit qu'il était impossible d'expédier économiquement le pétrole de l'Ouest vers les marchés canadiens de l'Est. Cet argument ne vaudra plus, étant donné que le pétrole qui arrivera sur notre littoral de l'Est coûtera plus cher.

En vertu du nouvel accord sur les prix, notre pétrole de l'Ouest sera meilleur marché dans l'Est que le pétrole